



NATIONS UNIES
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

50340
Distr.
LIMITEE
E/ECA/PSD.4/21
26 février 1986
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Quatrième session de la Conférence commune
des planificateurs, statisticiens et
démographes africains

Addis-Abeba (Ethiopie)

3-12 mars 1986

**RAPPORT SUR LES ACTIVITES DE LA CEA DANS LE DOMAINE DE LA STATISTIQUE (1984-1985)
ET EXAMEN DU PROGRAMME DE TRAVAIL (1986-1989) ET EXAMEN DES OBJECTIFS, DES
PROBLEMES A RESOUDRE ET DE LA STRATEGIE A ADOPTER POUR
LA PERIODE 1990-1995**

Introduction

1. Le présent document évalue les progrès accomplis dans l'exécution du programme de travail pour la période 1984-1985 (voir annexe I), énumère, pour chacun des sous-programmes, les produits finals n'ayant pu être réalisés du fait du manque de ressources ou pour toute autre raison; et examine, enfin, certains des indicateurs pouvant être utilisés pour évaluer les travaux de la Division de la statistique de la CEA au cours de la période à l'étude.
2. On trouvera en annexe II le programme de travail approuvé pour 1986-1987 et en annexe III le projet de programme de travail pour 1988-1989.
3. Etant donné que la Conférence commune ne se réunira plus avant l'élaboration du plan à moyen terme pour la période 1990-1995, il importe de débattre les objectifs des divers sous-programmes, d'examiner les problèmes qui se posent et de définir, pour la période en question, la stratégie permettant de les résoudre.

Examen des activités en matière de statistique pour 1984-1985

4. On trouvera ci-dessous un examen des activités en matière de statistique au titre du programme de travail 1984-1985.

SOUS-PROGRAMME 1 : DEVELOPPEMENT STATISTIQUE

5. Ce sous-programme se compose de trois éléments : aspects généraux de la coordination et du développement; développement de la base de données statistiques; et, enfin, Programme de formation statistique pour l'Afrique.
6. Tous les produits finals au titre du premier élément ont été menés à bien à l'exception des services fonctionnels nécessaires pour la réunion du Groupe de travail sur les statistiques de l'environnement et des ressources naturelles, annulée faute de ressources. Par ailleurs, l'édition 1984 de l'Annuaire des statisticiens africains ayant été imprimée en novembre 1983, elle a été considérée au titre de l'année 1983 plutôt que 1985. En outre, deux produits finals ont été réalisés conjointement : l'examen des problèmes d'organisation statistique dans la région et l'évaluation de l'efficacité des services statistiques nationaux.
7. En ce qui concerne le développement de la base de données statistiques, tous les produits finals ont été menés à bien au cours de la période biennale à l'étude, malgré quelques modifications dans le calendrier originellement prévu. C'est ainsi que la mission consultative prévue pour 1984 a été effectuée en 1985 à la demande de l'Etat membre concerné.
8. Il en va de même pour les produits finals exécutés au titre du Programme de formation statistique pour l'Afrique (PFSA). Il est à noter qu'alors que des projets tels que le PFSA bénéficient d'un important financement extra-budgétaire, seuls les produits finals au titre du budget ordinaire sont énumérés dans le programme de travail.

9. Une étude a été menée, entre février et avril 1984, sur les besoins des pays africains d'expression portugaise en matière de formation statistique. Cette étude a permis de mettre au point un programme de cours pour des stages de formation en cours d'emploi à l'intention de ces pays. Un consultant a été recruté et s'est rendu à Sao Tomé-et-Principe et en Guinée-Bissau de mai à novembre 1985 pour aider ces pays à exécuter ces programmes de formation. En outre, un conseiller de la Division de la statistique de la CEA chargé de la formation s'est rendu au Mozambique pour aider les pouvoirs publics à mettre au point un descriptif de projet en vue du financement d'un programme de formation au sein même des services nationaux de la statistique de ce pays.

10. Deux conseillers chargés de la formation en matière de statistique se sont rendus en mission dans les pays suivants : Libéria, Zambie, Zimbabwe, Mauritanie, Mali, Niger, Sierra Leone, Rwanda, République-Unie de Tanzanie et Malawi; il s'agissait d'aider ces pays à exécuter ou renforcer les programmes de formation statistique en cours d'emploi ou ceux de niveau intermédiaire, à l'échelle nationale. D'autres missions, en Algérie et au Ghana, ont été entreprises par deux fonctionnaires de la Division.

11. Des fournitures et du matériel destinés tant aux bureaux qu'aux travaux sur le terrain ont été fournis en 1984 au Collège statistique de Dakar. Des arrangements sont en cours en vue de fournir du matériel de traitement de l'information à l'Institute of Statistics and Applied Economics (ISAE) de Kampala.

12. Quatre bourses ont été accordées au titre de la formation des formateurs : l'une d'une durée de trois mois, l'autre d'un an et les deux dernières pour une période de deux ans. En outre, au titre de cet élément, six enseignants ont dispensé des cours à l'Institut africain et mauricien de statistique et d'économie appliquée (IAMSEA) de Kigali.

13. Une réunion tenue à Bruxelles en décembre 1984 avec la Communauté économique européenne a permis d'examiner les modalités pratiques de l'assistance accordée par cette organisation au PFSA. La Division de la statistique de la CEA était représentée par le Chef du Service consultatif pour les recensements et les enquêtes.

14. Un examen tripartite du projet PFSA s'est tenu à Addis-Abeba en octobre 1985. Par ailleurs, du 4 au 8 novembre 1985, à Addis-Abeba également, s'est tenue la quatrième réunion biennale des directeurs des centres du Programme de formation statistique pour l'Afrique, à laquelle ont participé 12 centres et deux centres associés. A cette réunion ont été présentées deux publications : le répertoire des centres et centres associés du Programme de formation statistique pour l'Afrique et le répertoire des centres ne faisant pas partie du Programme.

15. Conformément à une recommandation adoptée à la troisième réunion des directeurs des centres du PFSA, deux équipes ont été chargées, l'une pour les pays anglophones et l'autre pour les pays francophones, d'élaborer un programme en vue de former des cadres supérieurs en matière de statistique. Ces programmes ont été adoptés à la quatrième réunion des directeurs des centres du PFSA et sont soumis à l'approbation de la Conférence commune.

16. Dans le cadre des activités du projet, quatre numéros du STPA News (Nouvelles du Programme de formation statistique pour l'Afrique) ainsi que quatre rapports intérimaires ont été publiés.

SOUS-PROGRAMME 2 : STATISTIQUES ECONOMIQUES

17. On trouvera ci-dessous un aperçu des principales activités menées en matière de statistiques économiques générales depuis la dernière session de la Conférence commune tenue en mars 1984. Les éléments de ce sous-programme sont les suivants :

- i) Comptabilité nationale, finances publiques et prix;
- ii) Programme concernant la mise en place de services de comptabilité nationale;
- iii) Statistiques du commerce extérieur;
- iv) Statistiques industrielles;
- v) Statistiques agricoles;
- vi) Statistiques des transports, des communications et du tourisme.

COMPTABILITE NATIONALE, FINANCES PUBLIQUES ET PRIX, ET PROGRAMME CONCERNANT LA MISE EN PLACE DE SERVICES DE COMPTABILITE NATIONALE

18. Une bonne partie des ressources dont dispose la Section des statistiques économiques générales a été allouée à des activités portant sur la comptabilité nationale. Ces activités se sont effectuées selon deux grands axes : d'une part, prestation de services consultatifs régionaux aux Etats membres, à leur demande, sur la mise au point d'une série de statistiques économiques de base nécessaires à l'établissement de la comptabilité nationale, application des données et formation en cours d'emploi à l'intention du personnel local chargé de la comptabilité nationale; d'autre part, activités du secrétariat en vue de l'estimation et de la compilation, à l'échelle nationale, sous-régionale et régionale, du produit intérieur brut ventilé selon les branches d'activité d'origine, la part des dépenses dans le PIB, les déflateurs sectoriels, etc..

19. Toutefois, il n'a pas été possible de mener à bien toutes les activités prévues au titre de sous-programme. L'un des problèmes les plus graves a été le transfert du conseiller régional en comptabilité nationale de la CEA au secrétariat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) à la fin du mois de juin 1984. Les efforts en vue de le remplacer ont dû être suspendus, étant donné la décision de geler, à partir de septembre 1984, tout recrutement au titre de postes temporaires ou non.

20. Pendant ces six mois, la CEA a fait tout son possible pour répondre à la demande des Etats membres en mobilisant tous les fonctionnaires de la Division pour rendre des services consultatifs dans le domaine de la comptabilité nationale.

21. Un conseiller régional en comptabilité nationale, M. T. Jones, a pris ses fonctions en juillet 1985. Avant d'être recruté par le secrétariat, il avait travaillé aux Seychelles et au Botswana ainsi qu'au Central Statistical Office du Royaume-Uni. Son recrutement a permis de répondre aux besoins des Etats membres en matière de comptabilité nationale.

22. On se souviendra que le Comité de la statistique avait été saisi, à la troisième session de la Conférence commune, d'un rapport concernant les efforts déployés par la CEA en vue de recruter un deuxième expert en comptabilité nationale afin de permettre au secrétariat de répondre rapidement à la demande des Etats membres en ce domaine.

23. Ces efforts sont, à ce jour, restés sans effet. Le Gouvernement français, qui avait donné son accord de principe pour le recrutement d'un expert francophone au titre du Programme concernant la mise en place de services de comptabilité nationale, n'a pas été en mesure de recruter à cet effet un expert pour un contrat de longue durée. En échange, il a offert les services d'un expert pour une période de deux mois, ce qui a permis d'organiser une mission en Mauritanie en vue d'assister les services de la statistique de ce pays en ce qui concerne les statistiques économiques de base et la comptabilité nationale.

24. Le secrétariat tient à exprimer sa gratitude au Gouvernement français pour l'assistance qu'il lui a prêtée et espère que la coopération en ce domaine se renforcera. La CEA a continué de faire appel à ses propres fonctionnaires pour rendre des services consultatifs en matière de comptabilité nationale. C'est ainsi qu'au cours de la période considérée, des missions ont été envoyées dans les pays suivants : Guinée, Mali, République-Unie de Tanzanie (y compris Zanzibar), Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Somalie et Swaziland. Certaines de ces missions se sont accompagnées d'actions de suivi. D'autres ont été parrainées par la Banque mondiale dans le cadre de la collaboration avec la CEA pour des missions économiques communes dans des pays africains.

25. Il est à noter qu'il y a eu, en 1984, une certaine rotation des effectifs. C'est ainsi qu'un statisticien chargé de la comptabilité nationale a quitté la Section des statistiques économiques générales pour prendre un autre poste; un autre fonctionnaire a donné sa démission. A l'heure actuelle, des efforts sont déployés en vue de trouver des candidats pour pourvoir ces deux postes.

26. Cette situation a eu des effets négatifs sur les activités en matière de comptabilité nationale. Or, il s'agit là d'un domaine où les besoins se font de plus en plus pressants. Cela apparaît clairement si l'on considère le délai de deux à cinq ans qu'exige, dans la plupart des pays africains, l'établissement de la comptabilité nationale. Dans certains pays, les données ne sont recueillies

que de façon sporadique et il est donc difficile d'établir des séries comparatives. En outre, il arrive souvent que des modifications soient introduites au niveau des concepts, des définitions et de la couverture des données, ce qui empêche toute comparaison. Enfin, il arrive très souvent que l'on change d'année de référence, sans lien apparent avec les séries basées sur une année de référence antérieure. Le secrétariat s'efforce de remédier à ces anomalies et de fournir des données fiables et à jour en vue de contrôler et d'évaluer le bilan économique et les progrès accomplis dans les Etats membres et de fournir des données factuelles pouvant servir de base à l'élaboration de projets et à l'intégration économique.

27. Conformément au programme de travail adopté à la neuvième réunion de la Conférence des ministres de la CEA, deux stages de formation en matière de comptabilité nationale, l'un à l'intention de participants francophones et l'autre de participants anglophones, se sont tenus au siège de la CEA, du 30 septembre au 11 octobre 1985. L'accent a été mis notamment sur les problèmes concrets posés, dans les pays africains, par l'utilisation du Système de comptabilité nationale de l'ONU; les participants ont également défini un certain nombre de domaines qui pourraient faire l'objet d'une révision par le groupe de travail intersecrétariats sur la révision du Système de comptabilité nationale de l'ONU (voir plus loin).

28. On notera à cet égard qu'il s'agissait, à l'origine, d'organiser non pas deux, mais un seul stage de formation, qui aurait été bilingue. Toutefois, cette idée a dû être abandonnée en raison de contraintes financières interdisant le recrutement d'interprètes. Toutefois, les deux groupes ont eu toute latitude pour échanger leurs points de vue.

29. Pour ce qui est des fonds nécessaires à l'organisation de réunions techniques, séminaires et ateliers, le secrétariat tient à rappeler que chaque fois qu'il lui est impossible de prendre à sa charge une partie des frais, cela est clairement énoncé dans la lettre d'invitation, laquelle indique également les possibilités de mobiliser des fonds au titre de l'assistance bilatérale. On ne saurait trop insister sur le fait que ce n'est pas, comme l'ont laissé entendre certains pays, que la CEA ne veut pas financer la participation de représentants des Etats membres à ces réunions techniques (dont certains pays ont dit qu'elles étaient extrêmement fructueuses), mais que les ressources de la CEA n'ont pas, ces derniers temps, été suffisantes pour permettre de telles actions d'appui.

30. Le fait que certains pays n'accordent qu'un degré de priorité peu élevé aux activités statistiques a eu des répercussions négatives sur la tenue de certaines réunions techniques et le fait que le secrétariat n'a pu couvrir les frais des participants a généralement entravé la participation de certains pays. Il est malheureusement clair que les ressources du secrétariat ne pourront dorénavant permettre de couvrir les frais de participation à ces réunions; il incombe donc aux pays de mettre au point leurs propres stratégies en vue de mobiliser les fonds nécessaires à leur participation. A cet égard, il est à noter que les personnes provenant de pays francophones ont pu participer au stage sur la comptabilité

nationale grâce à des fonds ne provenant pas de la CEA. Certes, on se trouve là face à une situation délicate, alors même que la plupart des Etats membres doivent faire face à une crise financière et économique. Il faut donc que le secrétariat intensifie ses efforts pour mobiliser un financement pour ces réunions et que les pays recherchent une aide au titre de l'assistance bilatérale ou encore financent eux-mêmes leur propre participation.

31. Au cours de la dernière réunion du Comité, le secrétariat a fait rapport sur la formation d'un groupe de travail intersecrétariats composé de représentants du Bureau de statistique de l'ONU, de la Communauté économique européenne, de l'Organisation de coopération et de développements économiques, du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, en vue de réviser le Système de comptabilité nationale de l'ONU. Cette révision se déroule en trois phases : au cours de la phase I, les commissions régionales et institutions concernées recueillent les données de base et suscitent des échanges de vue et des observations des divers pays; au cours de la phase II, qui débute en 1986, les activités seront réparties entre huit groupes d'experts; enfin, la phase III sera consacrée à l'examen de la question du système intégré, compte tenu notamment de la simplification et de l'harmonisation des sous-systèmes.

32. Il s'agit avant tout, plutôt que de modifier ou d'étendre le Système, de le clarifier et de l'harmoniser avec les autres systèmes statistiques. La priorité absolue sera accordée aux questions particulièrement liées aux pays en développement. Il est prévu de n'y apporter que des modifications mineures afin de préserver la continuité des efforts et les séries chronologiques. Il est donc essentiel que les spécialistes de la comptabilité nationale des pays africains fassent connaître leur point de vue au Groupe de travail.

33. C'est pourquoi le secrétariat de la CEA a adressé à tous les services nationaux de la statistique de la région une lettre, en date du 29 mai 1984, leur demandant de faire connaître leur point de vue sur tout ce qui pourrait contribuer à simplifier, développer ou clarifier les aspects conceptuels ou pratiques du SCN; à cet égard, le secrétariat a suggéré certains des aspects qui pourraient être utilement examinés par les pays africains. Il est donc essentiel que les pays présentent une analyse détaillée des problèmes particuliers auxquels ils ont eu à faire face lors de l'utilisation du SCN et proposent des solutions éventuelles. Cela permettra au Groupe de travail d'examiner les problèmes qui se posent en Afrique conjointement avec ceux des autres régions en développement afin de clarifier, modifier ou simplifier le Système.

34. Au cours des deux stages de formation en comptabilité nationale mentionnés ci-dessus, l'accent a porté tout particulièrement sur cette révision. Il est prévu d'organiser un séminaire sur cette révision au dernier trimestre de l'année en cours, afin de mettre au point une position commune à l'échelle régionale. Le secrétariat

de la CEA ne pourra pas prendre à sa charge les frais de participation à ce séminaire; les pays sont donc invités à en tenir compte et à prendre les dispositions nécessaires à leur participation. Des lettres d'invitation seront envoyées à tous les pays peu après la tenue de la quatrième session de la Conférence commune, énumérant tous les détails relatifs au séminaire.

35. La Conférence commune sera saisie d'un rapport sur l'exécution du Programme concernant la mise en place de services de comptabilité nationale (E/ECA/PSD.4/52).

36. On se saurait trop insister sur l'importance des activités du secrétariat en matière de statistiques des prix. Les prix constituent les variables économiques et statistiques les plus importantes, notamment en ce qui concerne l'évaluation de la situation économique, la mesure de la croissance de la production, l'évaluation de l'inflation, etc.. Or, en dépit de l'abondance des statistiques des prix, la mesure des prix est une entreprise difficile.

37. Les travaux du secrétariat sur la mise au point d'un système coordonné de statistiques des prix en Afrique au niveau des prix à la production, des prix de gros, des prix à la consommation et des prix des exportations et importations reposent largement sur des données fournies par les sources officielles de chaque pays. Or, ces sources de données primaires sont de moins en moins disponibles car, dans bon nombre de pays, les données ne portent que sur quelques années. Cela pose de graves problèmes, non seulement pour ce qui est des travaux sur les statistiques des prix, mais également dans d'autres domaines des statistiques économiques. Certes, les statistiques des prix n'ont pas reçu, dans le cadre du programme de travail de la Commission, toute l'attention requise au cours des deux dernières années, en raison principalement d'un manque d'effectifs. Grâce au recrutement d'un statisticien spécialisé en ce domaine, les statistiques des prix sont maintenant dûment prises en compte, ce qui est indispensable, non seulement du fait qu'il importe absolument d'améliorer ces statistiques de façon intégrée et coordonnée, tant à l'échelle nationale qu'internationale, mais aussi que les statistiques des prix constituent la pierre angulaire du Projet de comparaison internationale des prix (PCI). La Conférence commune est saisie du résumé d'un document publié dans le numéro 18 du Bulletin d'information statistique portant sur les prix des transports et indice des prix à la consommation en Afrique (E/ECA/PSD.4/50).

38. Les pays africains recueillent, établissent et publient des statistiques relatives aux prix et aux quantités pour divers produits de base ainsi qu'un certain nombre d'agrégats et d'indices. Toutefois, étant donné les diverses manières de procéder à l'établissement des diverses séries, ces statistiques sont souvent incompatibles et ne peuvent être utilisées à des fins analytiques.

39. Le secrétariat a entrepris un certain nombre d'activités en vue d'aider les Etats membres à améliorer et développer ces statistiques. Le Groupe de travail sur les statistiques des prix, réuni en juin 1979, a examiné le développement des statistiques des prix dans les pays africains, défini les besoins, notamment au niveau des données, et élaboré un plan détaillé pour la mise au point d'un système

intégré de statistiques des prix. Cette réunion a permis de mettre au point un programme africain de statistiques des prix qui donne un certain nombre d'indications et définit les priorités en vue du développement autonome des statistiques des prix dans la région. Ce programme, tel qu'il a été modifié, a été approuvé par la Conférence des ministres de la CEA à sa huitième réunion. Conformément aux recommandations du Groupe de travail, selon lequel ce programme devait être périodiquement révisé pour tenir compte des progrès accomplis et proposer une modification des méthodologies et besoins en ce domaine, une réunion de suivi s'est tenue à Addis-Abeba du 27 février au 2 mars 1984, en conjonction, pour des raisons d'ordre financier, avec la réunion portant sur le Projet de comparaison internationale des prix.

40. L'exécution de ce programme ne se fait que très lentement, en raison notamment d'un manque de ressources financières, d'une pénurie de personnel qualifié et de problèmes de gestion. Toutefois, il est à noter que 24 pays de la région participent au PCI et 20 d'entre eux au Programme de mise en place de dispositifs nationaux d'enquête sur les ménages. Ces programmes peuvent grandement contribuer au développement de systèmes détaillés et intégrés de statistiques des prix.

41. Les activités du secrétariat concernant les statistiques ont porté principalement sur la mise en place d'une banque de données qui servira de base à un certain nombre d'applications (évaluation de la situation économique, mesure de la croissance de la production, évaluation de l'inflation, établissement des déflateurs de la comptabilité nationale, etc.). A l'heure actuelle, cette base de données comporte des indices pour la plupart des pays de la région portant sur : a) les dépenses finales (indice des prix à la consommation); b) les prix de vente en gros; c) les prix à l'exportation et à l'importation. Si les indices des prix à la consommation sont relativement à jour pour la plupart des pays, ceux relatifs aux prix de vente en gros et au commerce extérieur sont, pour un certain nombre de pays, dépassés.

42. Le PCI en est maintenant à sa phase V (année de référence 1985) en ce qui concerne les 15 pays africains suivants : Botswana, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Nigéria, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Tunisie, Zambie et Zimbabwe, qui ont tous participé à la phase IV. Neuf autres pays africains se sont joints aux activités de la phase V : Bénin, Congo, Egypte, Gabon, Maurice, Rwanda, Sierra Leone, Swaziland et Zaïre.

43. Le PCI-Afrique, auquel est intégrée l'étude comparative de l'économie des pays africains, a été lancé en 1977; il est le résultat de la coopération de plus en plus étroite entre les services nationaux de la statistique de ces pays et l'Office statistique des Communautés européennes (OSCE). Ce cadre, tel qu'il est géré par l'Office statistique des Communautés européennes, fait partie du PCI effectué par le Bureau de statistique de l'ONU dans le cadre de l'enquête mondiale. Le projet PCI-Afrique a été mis en place par les services nationaux de la statistique des pays africains grâce au soutien du Bureau de statistique de l'ONU, de l'Overseas Development Administration du Royaume-Uni, du Centre de formation spécialisée en statistique appliquée pour les pays en développement de Munich, du Centre européen de formation des statisticiens économistes des pays en développement, de la Banque mondiale et de la Commission économique pour l'Afrique.

44. La deuxième réunion relative au projet PCI-Afrique s'est tenue à la Maison de l'Afrique (Addis-Abeba) du 27 février au 2 mars 1984. On se souviendra que le Directeur général de ce projet (OSCE) a fait rapport à ce sujet à la dernière session du Comité. Cette deuxième réunion s'était penchée sur les résultats obtenus à partir de la comparaison des niveaux de prix et des agrégats économiques pour les 15 pays africains ayant participé à la phase IV et avait discuté de l'organisation de la phase V pour l'Afrique. Les participants s'étaient accordés, par consensus, sur la nécessité d'intégrer la liste des données requises pour le PCI, dans la mesure du possible, aux autres activités des services nationaux de la statistique, étant donné que le PCI pourrait contribuer à l'amélioration des statistiques nationales, notamment en ce qui concerne l'indice des prix, les enquêtes sur la consommation et la comptabilité nationale.

45. Par ailleurs, une réunion interorganisations sur le PCI s'est tenue du 24 au 28 septembre 1984 à Pellagio (Italie). Les deux pays africains "clés", à savoir le Kenya et le Sénégal, y étaient représentés, ainsi que la CEA. A cette réunion, il a notamment été discuté des applications du PCI pour les activités nationales concernant les prix. Une autre réunion sur les préparatifs de la phase V du PCI s'est tenue à Vienne (Autriche) du 2 au 11 septembre 1985, à laquelle, outre le Kenya, le Sénégal et la CEA, a participé le Nigéria en temps que nouveau "pays clé" de la phase V.

46. Il ne fait pas de doute que les pays africains participant au PCI en ont tiré des avantages considérables. C'est ainsi que certains pays ont utilisé ce projet pour améliorer leurs statistiques des prix, notamment celles nécessaires à l'élaboration et au contrôle des politiques économiques nationales. C'est ainsi qu'en ce qui concerne les prix et les politiques des revenus, les données requises pour le PCI ont permis de mesurer approximativement les prix nationaux et les variations régionales par rapport à la population. Le PCI a également permis d'améliorer les indices des prix à la consommation et des prix de vente en gros. Ces activités sont d'autant plus importantes que le Programme africain en matière de statistiques des prix n'a donné que très peu de résultats. C'est pourquoi il est encourageant de noter que 24 pays africains participent à la phase V alors que 15 seulement avaient participé à la phase IV.

47. Il importe que les pays mettent à profit l'assistance fournie au titre du PCI pour mettre en place des systèmes permanents en matière de statistiques des prix et de comptabilité nationale. Il ressort des discussions de la réunion du PCI-Afrique tenue au Luxembourg en avril 1985 que l'un des problèmes les plus graves qui se posent pour l'exécution de la phase V est celui des ressources financières. Certes, la Communauté économique européenne prête une assistance au niveau de la comparaison des prix africains, mais il reste à mobiliser une bonne partie du financement de la phase V, notamment en ce qui concerne les frais de voyage des représentations des pays clés lors des réunions bilatérales et multilatérales. Le Bureau de statistique de l'ONU a lancé une nouvelle série d'activités de mobilisation de financement dont on ne connaît pas encore les résultats.

48. Etant donné le retard apporté au recrutement du statisticien adjoint de première classe chargé des statistiques des prix, il a fallu remettre à plus tard l'étude méthodologique du rassemblement des données sur les prix en zone rurale; en outre, il a fallu laisser de côté le rapport sur l'amélioration des indices des prix à l'exportation des matières premières.

49. On trouvera un rapport plus détaillé à ce sujet dans le document sur l'état d'avancement du Projet de comparaison internationale des prix dans la région de l'Afrique (E/ECA/PSD.4/59).

Statistiques du commerce extérieur

50. Une mission a été effectuée en 1984 en vue d'évaluer la situation des statistiques du commerce extérieur du pays visité et présenter des recommandations sur les mesures susceptibles d'améliorer la qualité et la diffusion en temps opportun des données.

51. Au cours de l'année 1984, des imprimés sur les échanges commerciaux et les taux de change ont été publiés à deux reprises et diffusés auprès des divisions organiques de la CEA. D'autres imprimés, portant sur l'ensemble des échanges, les importations et les exportations et les indices des termes de l'échange ainsi que les taux de change ont été envoyés aux Etats membres en 1985.

52. La Conférence commune est saisie d'un rapport sur la situation actuelle des statistiques du commerce extérieur, y compris les raisons du retard de la diffusion des données (document E/ECA/PSD.4/49).

53. En septembre 1985 étaient mises sous presse des publications sur les statistiques africaines du commerce extérieur (no. 27 série A et no. 4 série C). Le no. 28 de la série A et le no. 5 de la série C souffrent d'un certain retard et doivent être mis sous presse au début du premier trimestre de 1986.

Statistiques industrielles

54. La base de données relative aux statistiques industrielles est devenue opérationnelle au cours des deux dernières années, une fois terminées les activités préparatoires, à savoir la mise au point de paramètres normalisés et de listes de séries et l'entrée de séries chronologiques. Toutefois, l'information statistique actuellement disponible se compose dans une large mesure de données publiées dans l'Annuaire statistique de l'Afrique, dont la mise sur support informatisé bénéficie d'une priorité absolue. Le chargement de données supplémentaires doit permettre de renforcer certains fichiers particuliers, notamment ceux relatifs à l'indice de la production industrielle, à la production primaire, à l'énergie et au bâtiment.

55. La Division de la statistique a également répondu à un grand nombre de demandes relatives aux statistiques industrielles provenant aussi bien d'autres divisions de la CEA que d'usagers externes. Le principal problème qui se pose à ce sujet réside dans les importantes lacunes que comportent les séries statistiques industrielles générales dont dispose la CEA.

56. Par ailleurs, pour un certain nombre de pays de la région, d'importants indicateurs sont soit incomplets soit non disponibles; cela est vrai notamment pour la production industrielle par produit; la formation de capital par type de biens d'équipement; le nombre de jours/homme par opérateur; les matières premières consommées, par type et par origine; l'évolution des stocks par éléments principaux; et, enfin, l'indice de la production industrielle. En outre, il existe un délai de deux à quatre ans entre le moment où l'enquête est menée et la publication des résultats. Il importe donc de mettre en place, à l'échelle nationale, des systèmes intégrés de statistiques industrielles. A cet effet, la CEA peut, lors des missions qu'elle effectue, proposer un certain nombre de directives tenant compte de la situation locale et des circonstances particulières au développement statistique de chaque pays. Toutefois, au cours des deux dernières années, le nombre de ces missions consultatives a dû être restreint en raison du manque de ressources.

57. Enfin, conformément à une demande présentée à la dernière session de la Conférence commune, trois études ont été faites qui portent sur les rapports entre la production et le commerce des produits manufacturés africains, le traitement des matières premières pour l'exportation et la production, l'utilisation domestique et le commerce des matières premières industrielles. La première de ces études, dont est saisie la Conférence commune, vise non seulement à éclairer, d'un point de vue statistique, les relations entre la production et le commerce des produits manufacturés africains, mais encore à identifier et analyser les problèmes qui se posent au niveau des données disponibles afin de recommander des mesures susceptibles d'y remédier. Les deux autres études sont des rapports statistiques sur l'évolution de la situation, au cours des dernières années, en matière de production, de transformation locale et d'échange de matières premières industrielles; elles font l'objet de documents de travail au titre du point 20 de l'ordre du jour.

Autres statistiques économiques

58. La mise au point et l'entretien d'une base de données statistiques fiable et à jour en matière d'alimentation et d'agriculture continuent de bénéficier d'une priorité absolue, étant donné le rôle de l'alimentation et de l'agriculture dans la crise économique et sociale que traverse l'Afrique. Des imprimés sur les statistiques agricoles de tous les Etats membres sont publiés deux fois par an. En outre, la Conférence commune est saisie d'une analyse de la production alimentaire et des importations de produits alimentaires (E/ECA/PSD.4/54).

59. La base de données de la CEA comporte, pour presque tous les pays africains, les séries suivantes allant de 1970 à 1984 : Indice de la production agricole et alimentaire totale; chiffres relatifs à l'élevage et aux produits de l'élevage (têtes de bétail), production des principales cultures agricoles et production halieutique. Il s'agit de mettre facilement à la disposition des usagers des données de base adéquates et fiables permettant l'analyse et l'évaluation de la situation en matière d'alimentation et d'agriculture en Afrique. La majeure partie de ces données provient de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO),

la plupart des pays ne disposant pas de services statistiques suffisamment développés pour fournir des données fiables en ce domaine. Depuis un peu plus d'un an, on s'est avant tout attaché, en ce qui concerne le développement de la base de données statistiques, à mettre sur support informatisé l'Annuaire statistique de l'Afrique. Cela fait, on s'est alors tourné vers le renforcement et la mise à jour de série de données portant sur des sujets particuliers. On notera à cet égard que le secrétariat renforce sa coopération avec la FAO et que la Division mixte CEA/FAO de l'agriculture s'efforce de relier le système interconnecté de stockage et de traitement de données sur les produits agricoles et le système Agrostat de la FAO avec le Système panafricain de documentation et d'information (PADIS).

60. Les activités en ce domaine ont porté principalement sur le développement et la mise à jour d'une base de données relatives aux différents modes de transport et de communications et à la migration touristique internationale. De nombreux progrès ont été accomplis au cours des deux dernières années, mais il existe toujours des lacunes pour un certain nombre de pays. Bien que les données découlent dans une large mesure de statistiques administratives aisément disponibles, il semble que, dans certains pays, ces données ne sont pas recueillies, traitées et publiées de façon périodique et systématique.

61. Un séminaire régional sur les statistiques des transports, organisé par le secrétariat en collaboration avec l'Ecole nationale des ponts et chaussées (Paris) s'est tenu à Addis-Abeba du 11 au 23 juin 1984 et a accueilli 22 participants provenant de 20 Etats membres. Ce séminaire visait à aider les Etats membres à recueillir, traiter et utiliser les statistiques des transports en tant qu'outils de la planification et de la gestion du développement des transports en Afrique.

SOUS-PROGRAMME 3 : RECENSEMENTS ET ENQUETES

62. Pour ce qui est de l'élément du programme "Statistiques démographiques et sociales", un fonctionnaire de la division a participé à l'évaluation des projets relatifs à l'état civil au Kenya et en Sierra Leone en 1984. Ce projet a été effectué par une équipe de consultants parrainée par le FNUAP.

63. Du 21 au 26 octobre 1985, s'est tenue au siège de la CEA la réunion d'un groupe de travail intergouvernemental sur le développement des systèmes d'enregistrement de l'état civil et le rassemblement des statistiques de l'état civil en Afrique à laquelle ont participé 28 personnes provenant de 20 pays.

64. Le Service consultatif pour les recensements et les enquêtes s'occupe de trois projets, relatifs aux services consultatifs régionaux pour les statistiques démographiques (SCRSD), au Centre régional d'études de population en Afrique du Centre (UDEAC-CREP) et au Programme africain concernant la mise en place de dispositifs d'enquêtes sur les ménages (PADEM).

65. Au cours de l'exercice biennal 1984-1985, le SCRSD a fonctionné avec une équipe composée de six conseillers régionaux, d'un assistant de recherche et de trois secrétaires.

66. Cette équipe a continué d'apporter un appui technique aux programmes de recensements de la population et d'enquêtes démographiques ainsi qu'aux systèmes d'enregistrement de l'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil dans les Etats membres de la CEA.

67. Cette assistance technique a consisté essentiellement en missions à court terme dans les pays, à la demande soit des gouvernements soit des représentants du FNUAP pour les pays en question. D'autres missions ont été lancées par l'équipe de conseillers régionaux en coopération avec les pouvoirs publics concernés en vue de suivre les progrès accomplis dans les activités de collecte de données démographiques de divers pays. C'est ainsi qu'au cours de la période considérée 108 missions ont été entreprises auprès de 35 Etats membres de la CEA.

68. En outre, l'équipe a également donné des conférences et fourni des informations à l'occasion d'un atelier de formation sur l'exécution de recensements et l'utilisation de progiciels statistiques pour les pays africains francophones, tenu à Yaoundé (Cameroun), du 1er au 26 octobre 1984, et de la réunion du groupe de travail sur le développement des systèmes d'enregistrement de l'état civil et le rassemblement des statistiques de l'état civil en Afrique, tenue à Addis-Abeba du 21 au 26 octobre 1985.

69. Les membres de l'équipe ont également préparé des documents techniques sur les recensements de la population, les enquêtes sur le logement et les statistiques relatives aux migrations et à l'état civil.

70. Le projet UDEAC-CREP fonctionne avec deux experts (le deuxième d'entre eux ayant été recruté en juillet 1985) et une secrétaire. Il apporte un appui opérationnel aux Etats membres de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC) pour ce qui est des recensements de la population, des enquêtes démographiques et des systèmes d'état civil, en collaboration avec le SCRSD.

71. Au cours de la période considérée, les experts du projet UDEAC-CREP ont entrepris onze missions d'assistance en matière de recensements de la population, d'enquêtes démographiques, d'état civil et de statistiques de l'éducation et de la santé. En outre, un certain nombre de missions ont été effectuées par l'expert associé en poste jusqu'en novembre 1984.

72. Par ailleurs, les experts ont élaboré un certain nombre de documents techniques et le Conseiller technique en chef a dispensé une formation lors de l'atelier sur l'exécution des recensements et l'utilisation de progiciels statistiques, tenu à Yaoundé (Cameroun) en octobre 1984.

73. Le personnel du Programme africain concernant la mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages (PADEM) se compose de deux spécialistes des enquêtes sur les ménages, l'un pour les pays africains d'expression anglaise et l'autre pour ceux d'expression française, et d'une secrétaire. Onze des 18 pays qui participent au PADEM ont des programmes en cours. Il s'agit des pays suivants : Bénin, Botswana, Cameroun, Ethiopie, Kenya, Lesotho, Malawi, Mali, Maroc, Zambie et Zimbabwe.

74. Une mission conjointe Bureau de la statistique de l'ONU/FAO/CEA s'est rendue au Ghana en novembre 1985 afin d'aider le Gouvernement ghanéen à préparer une proposition de projet dans le cadre du programme national concernant la mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages. Ce programme porte sur un certain nombre de domaines et tient compte des besoins et priorités déterminés conjointement, à l'échelle nationale, par les utilisateurs et des producteurs des données statistiques. Dans les sept pays où les programmes d'enquête ne sont pas encore opérationnels, le problème principal qui s'est posé tient à la mobilisation de ressources extérieures pour couvrir une partie des frais d'exécution.

75. Au titre de la composante régionale du PADEM, on a essayé, dans les limites des ressources disponibles, d'exécuter la plupart des éléments de programme. C'est ainsi qu'au cours de la période considérée 22 missions d'assistance technique et de soutien ont été effectuées. Le PADEM a également, chaque fois que c'était possible, prêté une assistance technique par correspondance aux Etats membres, notamment en ce qui concerne le contenu des questionnaires et les plans de sondage. Par ailleurs, les activités de développement de l'analyse des données concernant les ménages ont été lancées et un document a été spécialement publié à ce sujet.

76. Enfin, un atelier sur les enquêtes sur les ménages s'est tenu à Lusaka (Zambie) en octobre 1984 grâce à une aide financière du Commonwealth Fund for Technical Co-operation.

77. Au cours de la période considérée, il a fallu faire face à un certain nombre de problèmes majeurs :

a) Les incertitudes concernant la poursuite du soutien financier accordé par le PNUD à l'équipe de consultants régionaux du PADEM ont fait qu'il a été difficile de planifier les activités futures. Il est maintenant confirmé que ce projet sera poursuivi jusqu'au 31 décembre 1986 au moins;

b) Les retards apportés au recrutement d'un spécialiste du traitement des données, au titre de l'aide promise par le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, ont empêché de prêter toute l'assistance requise aux pays en matière de traitement des données; or, ce domaine constitue le principal goulet d'étranglement dans tous les pays;

c) Les lenteurs au niveau de la mobilisation d'une assistance extérieure ont retardé le lancement du projet dans de nombreux pays.

78. En dépit des obstacles d'ordre financier et technique mentionnés ci-dessus et de la grave crise économique que traversent la plupart des pays de la région, des progrès continuent d'être accomplis dans le cadre de ce projet.

Effectifs en 1984-1985

79. L'annexe IV montre qu'il y a eu, au cours de la période biennale considérée, un certain nombre de postes vacants. Cela était dû en partie au fait que le Secrétaire général des Nations Unies a décidé de geler pendant six mois les recrutements; par ailleurs, certains retards sont dus à la structure même des procédures de recrutement. C'est pourquoi il importe, lors de l'examen du taux d'exécution du programme de travail, de tenir compte des mois de travail non utilisés au cours de cette période.

80. M. Booker, qui était le Chef de la Division de la statistique de la CEA au moment de la dernière session de la Conférence commune, a pris sa retraite le 31 mai 1985. Il avait grandement contribué au développement statistique en Afrique au cours des quelque 30 années qu'il avait passées sur le continent, dont plus de 20 en poste à la CEA. M. K.T. de Graft-Johnson, qui avait été son adjoint depuis janvier 1978, a pris ses fonctions de Chef de la Division le 1er juin 1985.

Evaluation du programme de travail 1984-1985

81. L'Organisation des Nations Unies a mis en place un mécanisme pour l'évaluation du programme de travail. Toutefois, la Conférence commune est elle-même appelée à évaluer les activités de la Division de la statistique, ce qui peut se faire de diverses manières; on peut notamment se poser les questions suivantes :

a) Dans quelle mesure les Etats membres ont-ils utilisé les services fournis par la Division?

b) Les études publiées par la Division ont-elles eu une incidence sur les activités statistiques à l'échelle nationale et, en dernier ressort, sur le développement économique et social des Etats membres?

c) Les publications de la Division ont-elles été utiles aux Etats membres?

d) Quelle a été l'incidence des programmes tels que le Programme de formation statistique pour l'Afrique (PFSA) et le Programme africain concernant la mise en place des dispositifs d'enquête sur les ménages (PADEM)? Peut-on dire que la mise en place du PFSA s'est traduite par une augmentation du nombre de statisticiens qualifiés et par l'élaboration de plans nationaux en matière de statistique incorporés, comme le préconise le Plan d'action de Lagos, aux plans nationaux de développement?

e) Les ateliers, séminaires et réunions organisés par la Division ont-ils été fructueux? A cet égard, il faut noter qu'à partir de janvier 1985, toutes les réunions organisées par la Division ont fait l'objet d'une évaluation par les participants eux-mêmes et que ce rapport d'évaluation est intégré aux rapports des réunions. Il importe que la Conférence commune se prononce sur l'utilité de ces réunions;

f) Existe-t-il d'autres indicateurs des résultats obtenus que la Division devrait prendre en compte : taux des produits finals effectifs par rapport aux produits finals prévus (non pondérés ou pondérés selon le nombre de mois de travail prévu dans le budget programme)?

82. Cette évaluation s'ajoute à celle que doit entreprendre le Secrétariat de l'ONU et doit déterminer dans quelle mesure les objectifs du programme ont été réalisés et si les Etats membres en ont tiré avantage. Lors d'une réunion telle que la session de la Conférence commune, une telle évaluation peut se faire soit au cours des débats, soit au moyen de questionnaires à remplir anonymement par les représentants.

83. Le Comité de la statistique est invité à indiquer les procédures qu'il désire adopter en vue d'examiner et d'évaluer l'exécution du programme de travail de la Division.

Programme de travail pour 1986-1987

84. On trouvera en annexe II le programme de travail approuvé pour l'exercice biennal 1986-1987, fondé sur le projet de programme de travail dont a été saisie la Conférence commune à sa troisième session, tel qu'il a été alors modifié. Toutefois, en raison des contraintes budgétaires, le nombre des missions consultatives a dû être considérablement réduit.

85. On notera qu'un nouvel élément de programme relatif aux statistiques de l'environnement a été inclue au titre du sous-programme "Recensements et enquêtes". Cela répond à une demande de mise en place d'une base de données sur les statistiques de l'environnement, compte tenu en particulier de la sécheresse et de la désertification. Le statisticien spécialiste de l'environnement effectuera un certain nombre d'études de recherche et de méthodologie qui donneront lieu, en 1987, à la publication d'un document technique indiquant le type de données nécessaires à la description des phénomènes de désertification et de sécheresse en Afrique et des moyens d'y remédier.

Projet de programme de travail pour 1988-1989

86. On trouvera en annexe III l'avant-dernier projet de programme de travail pour l'exercice biennal 1988-1989. La mise au point de ce projet ne devant avoir lieu qu'après la quatrième session de la Conférence commune, cette dernière devra présenter ses observations sur la pertinence du programme compte tenu des besoins de la région

et formuler toutes modifications requises. Il est à noter qu'en proposant des amendements, le Comité devrait également faire état des incidences financières qu'ils entraînent. Il est peu probable que le nombre des mois de travail prévus pour 1986-1987 soit augmenté en 1988-1989. Par ailleurs, les ressources allouées aux frais de voyage ne seront ajustées que pour tenir compte de l'inflation.

Plan à moyen terme pour la période 1990-1995

87. Bien qu'aucune instruction précise n'ait été donnée pour la préparation du prochain plan à moyen terme, la quatrième session est sans doute la dernière occasion pour la Conférence commune de participer à la préparation de ce plan. On trouvera dans les sections ci-dessous une étude des objectifs à fixer, des problèmes à résoudre et de la stratégie à adopter pour la période 1990-1995 pour chacun des sous-programmes.

a) SOUS-PROGRAMME 1 : DEVELOPPEMENT STATISTIQUE

Objectifs

88. Les objectifs de ce sous-programme sont les suivants :

- i) Aider les pays à préparer des plans de développement statistique, y compris des budgets programmes devant être intégrés aux plans nationaux de développement;
- ii) Développer et améliorer les infrastructures des Etats membres en matière de statistique;
- iii) Continuer de former du personnel qualifié pour les services nationaux de la statistique des Etats membres;
- iv) Développer, à l'échelle nationale, les infrastructures de traitement des données ainsi que les bases de données statistiques nationales et régionales dans le cadre d'une stratégie globale de mise en place de systèmes d'information statistique;
- v) Encourager, dans les pays de la région, l'application et l'analyse de données pour l'élaboration de plans et politiques de développement et pour l'exécution, l'évaluation et le contrôle des programmes.

Problèmes à résoudre

89. Il existe un certain nombre de problèmes à résoudre du fait que l'Afrique est une région en développement dont 26 pays sont classés parmi les pays les moins avancés. Ces problèmes sont les suivants :

- i) Malgré quelques progrès, le développement statistique n'est pas en Afrique ce qu'il devrait être. Cela est dû en partie à l'absence d'un plan coordonné de développement statistique et de normes permettant au pouvoir public d'évaluer le fonctionnement des services nationaux de la statistique en fonction du budget qui leur est alloué;

- ii) Il n'existe pas de directives adéquates quant à l'analyse et à l'application des données, ce qui fait que les planificateurs et autres utilisateurs n'utilisent pas suffisamment les données recueillies; en conséquence, la demande est faible, si bien que les autorités n'accordent qu'un degré de priorité peu élevé aux activités statistiques;
- iii) Au cours des 25 dernières années, les problèmes qui se posent au niveau du traitement des données ont constitué le principal obstacle à la diffusion en temps voulu des données statistiques. Malgré les progrès techniques, le temps écoulé entre la collecte et la publication des données est extrêmement long. Cela est dû au manque d'informaticiens qualifiés, à l'insuffisance des infrastructures de stockage et d'extraction des données et à l'absence de coordination entre les spécialistes et les informaticiens.

Stratégie pour la période 1990-1995

90. La stratégie à adopter pour le prochain plan à moyen terme est la suivante :

- i) Assistance aux services nationaux de la statistique pour l'élaboration des plans de développement statistique, notamment en ce qui concerne les besoins au niveau du traitement des données, afin de les intégrer aux plans nationaux de développement;
- ii) Services consultatifs fournis aux services nationaux de la statistique en vue de l'acquisition d'ordinateurs appropriés, y compris les micro-ordinateurs et les logiciels d'accompagnement;
- iii) Renforcement de l'assistance en ce qui concerne le matériel pédagogique pour la formation de statisticiens dans les centres de formation statistique; mise au point de directives en vue d'une collaboration verticale et horizontale au niveau du traitement des données entre les différents départements des services nationaux de la statistique;
- iv) Assistance aux pays disposant d'un centre de traitement des données afin qu'ils créent des comités d'usagers qui seront notamment chargés de répartir le temps d'utilisation des ordinateurs entre les divers utilisateurs;
- v) Mise au point de directives supplémentaires sur les applications et l'analyse de données d'une pertinence particulière pour la région.

b) SOUS-PROGRAMME 2 : STATISTIQUES ECONOMIQUES

Objectifs

91. Les objectifs du sous-programme 2 sont les suivants :

- i) Améliorer la pertinence, les délais d'établissement, la fiabilité et la rentabilité des statistiques économiques nationales et internationales nécessaires à la planification du développement, à l'établissement des politiques budgétaires et à la gestion monétaire;
- ii) Diffuser, sur le plan international, des données comparables en matière de commerce international, comptabilité nationale et autres statistiques économiques, notamment en ce qui concerne l'agriculture, l'industrie, les transports, l'énergie, les ressources naturelles, les prix et les finances publiques;
- iii) Organiser des missions consultatives de courte durée et des services de formation en vue de renforcer les moyens nationaux de collecte, présentation et diffusion des statistiques économiques et réduire le nombre de postes occupés par des experts internationaux;
- iv) Veiller à ce que la comptabilité nationale soit intégrée aux efforts coordonnés et globaux déployés en vue de développer et d'améliorer les statistiques économiques de base.

Problèmes à résoudre

92. Les organismes des Nations Unies prêtent depuis plus de 20 ans une assistance technique aux Etats membres en matière de statistiques économiques. Dans certains pays, depuis près d'un quart de siècle, le poste de conseiller international en comptabilité nationale est pourvu à ce titre. Pourtant, les services nationaux de la statistique ne disposent pas des compétences nécessaires pour établir les estimations en matière de comptabilité nationale. Il en va de même pour tous les secteurs des statistiques économiques.

93. La plupart de recueils des statistiques économiques sont publiés avec tellement de retard qu'ils ne présentent plus qu'un intérêt historique. Pendant la période du précédent plan à moyen terme, on a insisté sur le fait que l'information statistique ne joue pas le rôle qui devrait être le sien en ce qui concerne l'élaboration des politiques, la planification, le développement économique et social, l'administration et le commerce. Cela est dû en partie à la qualité médiocre des données fournies et au retard apporté à leur publication.

Stratégie pour la période 1990-1995

94. La stratégie à adopter est la suivante :

- i) Les services consultatifs régionaux concentreront leurs activités sur le renforcement de l'autosuffisance du personnel national en matière de statistiques économiques en leur fournissant un soutien sous forme de séries de missions de courte durée dans un certain nombre de pays. Il s'agira également de dispenser une formation sur le lieu de l'emploi et d'organiser

des stages de formation plus classiques. Les services de la statistique doivent être incités à considérer la comptabilité nationale non comme une série de chiffres devant être établis isolément, mais plutôt comme un cadre permettant d'améliorer la collecte et l'utilisation des statistiques économiques de base. Une série d'ateliers et de groupes de travail sera organisée afin d'examiner les divers aspects des programmes de statistiques économiques et perfectionner les compétences des participants;

- ii) Des séminaires seront organisés dans les domaines suivants : statistiques des sources d'énergie nouvelles et renouvelables (1970); secteur parallèle (1991); statistiques industrielles, y compris la mise en place de systèmes intégrés (1993), statistiques du commerce extérieur et des finances (1994); et, enfin, comptabilité nationale (1995);
- iii) Il est également prévu d'effectuer des études dans les domaines suivants : statistiques agricoles (1990); statistiques énergétiques (1990); collecte de données sur les prix et les quantités et établissement des indices connexes (1991); évolution du secteur de la construction en Afrique (1991); statistiques commerciales (1992); mise en oeuvre, dans les pays africains, du Système de comptabilité nationale révisé devant être adopté en 1990 (1993); et, enfin, statistiques de la balance des paiements (1995).

c) SOUS-PROGRAMME 3 : RECENSEMENTS ET ENQUETES

Objectifs

95. Les objectifs du sous-programme 3 sont les suivants :

- i) Aider les pays africains qui ne l'ont pas encore fait à mettre en place des infrastructures durables pour la collecte, le traitement et l'analyse de données démographiques, sociales et économiques intégrées relatives aux ménages et à la composition des ménages;
- ii) Renforcer la couverture des recensements de la population, de l'état civil et d'autres enquêtes;
- iii) Etablir des directives et prêter une assistance en vue de réduire les erreurs de contenu dans les recensements et enquêtes;
- iv) Aider les pays à fournir des données fiables et en temps voulu sur certains groupes tels que les femmes, les enfants et les jeunes, les handicapés et les personnes âgées;
- v) Fournir un service d'information régional sur l'environnement, notamment en ce qui concerne la sécheresse et la désertification.

Problèmes à résoudre

96. A l'exception d'un seul d'entre eux, tous les pays africains ont effectué au moins un recensement au sens moderne du terme. Cela a permis d'améliorer la situation en matière de données démographiques. Le Programme africain concernant la mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages, lancé en 1979, a également permis d'aider un certain nombre de pays africains à exécuter des programmes périodiques d'enquêtes sur les ménages. Malgré tous ces progrès, l'Afrique accuse un retard par rapport aux autres régions en ce qui concerne les données relatives à la fécondité, la mortalité et la migration, notamment pour ce qui a trait aux déterminants et aux incidences de l'évolution dans ces domaines.

97. Les problèmes à résoudre tiennent notamment aux mécanismes de collecte de données et leur renforcement, aux moyens de combler les lacunes, à la promotion d'un dialogue entre les utilisateurs et les producteurs de données et, enfin, aux applications des données.

Stratégie pour la période 1990-1995

98. Au titre de ce sous-programme, les activités porteront principalement sur l'assistance aux Etats membres en matière d'amélioration des statistiques démographiques, sociales et de l'environnement. A cet égard, le secrétariat prêtera à la demande des Etats membres, des services consultatifs sur les recensements de la population, l'état civil et les enquêtes sur les ménages.

99. Il est prévu d'organiser des ateliers de travail, séminaires et autres réunions, notamment un séminaire sur les incidences du Programme d'action de 1985 sur les systèmes d'enregistrement de l'état civil et le rassemblement des statistiques de l'état civil en Afrique (1990); une réunion du groupe intergouvernemental sur la collecte de données relatives à des catégories particulières de la population dans les recensements (1991); un atelier de travail sur les statistiques du logement en Afrique (1993); un atelier de travail sur les statistiques de l'environnement (1994); et, enfin, une réunion d'un groupe d'experts visant à formuler des recommandations pour la série de recensements et d'enquêtes sur les ménages en Afrique en l'an 2000 (1995).

100. Les études qui seront entreprises porteront sur le contrôle de la qualité des recensements et enquêtes (1990); l'utilisation des sondages dans les recensements de la population en Afrique (1991); la mesure de l'activité économique dans les recensements de la population en Afrique (1993); les mesures adoptées en vue d'améliorer les statistiques de l'environnement (1994); et, enfin, les problèmes auxquels il faudra faire face lors de la série de recensements de la population et d'enquêtes sur les ménages en Afrique en l'an 2000 et les méthodes à adopter (1995).

Conclusion

101. Le présent document fait le bilan de l'exécution du programme de travail 1984-1985 par la Division de la statistique de la CEA. On y a insisté sur la nécessité de définir des indicateurs permettant d'évaluer le fonctionnement de la Division à cet égard. On y trouve une présentation du programme de travail approuvé pour 1986-1987 et du projet de programme de travail pour 1988-1989, ainsi qu'un examen des objectifs, problèmes à résoudre et stratégies à adopter au cours du prochain plan à moyen terme 1990-1995.

102. Le Comité est invité à :

a) Présenter ses observations sur les activités de la Division de la statistique de la CEA pour l'exercice biennal 1984-1985;

b) Prendre note du programme de travail approuvé pour l'exercice biennal 1986-1987;

c) Présenter ses observations quant au projet de programme de travail pour l'exercice biennal 1988-1989;

d) Examiner et, si nécessaire, modifier les intrants du plan à moyen terme pour la période 1990-1995.

ANNEXE I

14. STATISTIQUE EN AFRIQUE

13.80 Ce programme est exécuté par la Division de la statistique.

13.81 Les trois sous-programmes, les éléments de programme et les produits connexes prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

Sous-programme 1. Développement statistique

Eléments de programme :

1.1 Activités générales de coordination et de développement

Produits :

- (i) Services fonctionnels nécessaires pour la troisième session de la Conférence commune des planificateurs, des statisticiens et des démographes africains (premier trimestre de 1984) ;
- (ii) Services consultatifs, fournis sur leur demande aux Etats membres, sur l'organisation des services de statistiques (deux missions en 1984, une en 1985) ;
- (iii) Rapports à la Conférence commune des planificateurs, des statisticiens et des démographes africains (quatrième session) sur un examen des problèmes d'organisation statistique qui se posent dans la région (quatrième trimestre de 1985), sur l'évaluation de l'efficacité des services nationaux de statistique (troisième trimestre de 1985) et sur l'établissement d'une liste des priorités en matière de statistique pour l'Afrique (quatrième trimestre de 1985) ;
- (iv) Publications destinées à la vente : Annuaire des statisticiens africains (1984) ; Bibliographie des publications statistiques en Afrique (quatrième trimestre de 1985) ; Bulletin de statistique (semestriel) ;
- (v) Services fonctionnels nécessaires pour le Groupe de travail des statistiques de l'environnement et des ressources naturelles (quatrième trimestre de 1984).

1.2 Constitution de bases de données statistiques

Produits :

- (i) Services consultatifs fournis aux pays membres, sur leur demande, sur la constitution et la gestion de bases nationales de données statistiques (une mission en 1984) ;

- (ii) Imprimés sur des données économiques, démographiques et sociales intégrées (quatre par an);
- (iii) Rapport biennal à la Conférence commune des planificateurs, des statisticiens et des démographes africains (quatrième session) sur l'inventaire du matériel de traitement électronique de l'information ainsi que du personnel compétent et des applications connexes (dernier trimestre de 1985);
- (iv) Publications destinées à la vente : Annuaire des experts africains de traitement électronique des données (premier trimestre de 1984);
- (v) Services fonctionnels nécessaires pour le stage de formation sur la constitution de bases de données statistiques qui s'adressera à des participants anglophones (troisième trimestre de 1985).

1.3 Programme de formation statistique pour l'Afrique

Produits :

- (i) Missions de consultation auprès des centres d'application du Programme de formation statistique pour l'Afrique qui rencontrent des difficultés (une en 1984, une autre en 1985);
- (ii) Services fonctionnels nécessaires pour la réunion biennale de directeurs des centres d'application du Programme de formation statistique pour l'Afrique (quatrième trimestre de 1985);
- (iii) Rapport à la Conférence commune des planificateurs, des statisticiens et des démographes africains (quatrième session) sur un guide/programme pour les cours de niveau intermédiaire en matière de formation statistique destinés aux pays lusophones (deuxième trimestre de 1984);
- (iv) Publications techniques : Nouvelles du Programme de formation statistique pour l'Afrique (deuxième et quatrième trimestres de chaque année); et Répertoire des centres d'application du Programme de formation statistique pour l'Afrique (deuxième trimestre de 1985).

Sous-programme 2. Statistiques économiques

Eléments de programme :

2.1 Comptabilité nationale, finances publiques et prix

Produits :

- (i) Sorties d'imprimante sur la comptabilité nationale et les statistiques financières (deuxième et quatrième trimestre de chaque année), sur les coefficients déflateurs sectoriels courants pour les comptabilités nationales africaines (deuxième et quatrième trimestres de chaque année), sur les statistiques des prix, qui portent par exemple sur les indices des prix, les prix à la production, de gros, à l'exportation et sur les cours mondiaux (deuxième et quatrième trimestres de chaque année), les opérations extérieures (troisième trimestre de chaque année).
- (ii) Services fonctionnels nécessaires pour un stage de formation bilingue sur les comptabilités nationales (quatrième trimestre de 1985);
- (iii) Rapports à la Conférence commune des planificateurs, des statisticiens et des démographes africains sur l'état d'avancement des Projets de comparaison internationale dans la région africaine (quatrième trimestre de 1985), sur les Directives pour l'établissement d'un système de statistiques des prix et des quantités et son application dans le domaine des transports (quatrième trimestre de 1985), sur une analyse comparative des tendances quant à la croissance et l'importance du secteur public (quatrième trimestre de 1985), sur une étude des méthodes de collecte de données concernant les prix en milieu rural (deuxième trimestre de 1984) et sur l'amélioration des indices des prix à l'exportation des matières premières (troisième trimestre de 1984).

2.2 Programme de développement des compétences en matière de comptabilité nationale *

Produits :

- (i) Services consultatifs fournis sur leur demande aux Etats membres, sur l'application du Système révisé de comptabilité nationale de l'Organisation des Nations Unies (trois missions en 1984, trois en 1985).

* Rang de priorité le plus élevé.

- (ii) Rapports à la Conférence commune des planificateurs, des statisticiens et des démographes africains sur les progrès de l'application du Système de comptabilité nationale de l'Organisation des Nations Unies et sur les utilisations des données statistiques en Afrique (quatrième trimestre de 1985) ainsi que sur les progrès de l'application du Programme de développement des compétences en matière de comptabilité nationale (quatrième trimestre de 1985).

2.3 Statistiques du commerce extérieur

Produits :

- (i) Services consultatifs fournis sur leur demande aux Etats membres, pour améliorer les statistiques nationales du commerce eu égard à la couverture, à l'actualité et à la méthodologie (une mission en 1984);
- (ii) Sorties d'imprimante sur les statistiques nationales du commerce (premier et troisième trimestres de chaque année);
- (iii) Rapport à la Conférence commune des planificateurs, des statisticiens et des démographes africains sur l'enquête touchant la situation actuelle des statistiques du commerce et notamment sur les causes des retards dans la diffusion des données (quatrième trimestre de 1985);
- (iv) Publications destinées à la vente : Statistiques africaines du commerce extérieur (série A: courants commerciaux d'ensemble (quatrième trimestre de chaque année); série B: échanges par produit et par pays (quatrième trimestre de chaque année); série C. tableaux récapitulatifs (quatrième trimestre de chaque année)).

2.4 Statistiques industrielles

Produits :

- (i) Services consultatifs fournis sur leur demande aux Etats membres pour l'application des recommandations internationales touchant les statistiques industrielles et l'amélioration de la couverture et de l'actualité de ces données (une mission en 1984, une autre en 1985);

- (ii) Sorties d'imprimante sur les statistiques industrielles de caractère général et la production de produits de base dans les industries extractives, le secteur manufacturier, l'électricité, le gaz et l'eau et notamment les bilans énergétiques (une fois par an, au troisième trimestre);
- (iii) Rapports à la Conférence commune des planificateurs, des statisticiens et des démographes africains (quatrième session) sur les études relatives à la transformation locale des matières premières en vue de l'exportation (quatrième trimestre de 1985), sur les liens entre production et commerce de produits manufacturés africains (quatrième trimestre de 1985) et sur la production, l'utilisation nationale et le commerce des matières premières industrielles (quatrième trimestre de 1985).

2.5 Autres statistiques économiques

Produits :

- (i) Sorties d'imprimante sur les statistiques agricoles (une fois aux second et quatrième trimestres de chaque année), sur les statistiques des transports et des communications (une fois aux deuxième et quatrième trimestres de chaque année), sur les statistiques du tourisme, ainsi que sur la méthodologie connexe (une fois aux deuxième et quatrième trimestres de chaque année);
- (ii) Rapports à la Conférence commune des planificateurs, des statisticiens et des démographes africains sur l'élaboration et l'amélioration des statistiques de la distribution ainsi que sur la méthodologie connexe (deuxième trimestre de 1984) et sur une analyse de la production et des importations alimentaires (troisième trimestre de 1985);
- (iii) Services fonctionnels nécessaires pour le Groupe de travail intergouvernemental sur les statistiques de la distribution (deuxième trimestre de 1984);
- (iv) Publications destinées à la vente : Annuaire statistique pour l'Afrique (quatrième trimestre de chaque année); indicateurs économiques africains (quatrième trimestre de chaque année); Bulletin d'information statistique pour l'Afrique (quatrième trimestre de chaque année).

Sous-programme 3. Recensements et enquêtes

Eléments de programme :

3.1 Statistiques démographiques et sociales

Produits :

- (i) Sorties d'imprimante sur les statistiques démographiques et sociales (une fois aux deuxième et quatrième trimestres de chaque année).
- (ii) Services consultatifs fournis sur leur demande aux Etats membres, sur les statistiques démographiques et sociales (deux missions en 1984, une en 1985).
- (iii) Rapport au Groupe de travail intergouvernemental sur l'organisation de systèmes d'état civil et la collecte des données de l'état civil en Afrique, sur la méthodologie et les problèmes relatifs à l'organisation de systèmes d'état civil et à la collecte des données de l'état civil en Afrique (deuxième trimestre de 1985).
- (iv) Services fonctionnels nécessaires au Groupe de travail intergouvernemental sur l'organisation de systèmes d'état civil et la collecte des données de l'état civil en Afrique (troisième trimestre de 1985).
- (v) Rapport à la Conférence commune des planificateurs, des statisticiens et des démographes africains sur une étude de diverses méthodes possibles d'intégration des statistiques démographiques et sociales et des statistiques économiques connexes à la planification du développement en Afrique (quatrième trimestre de 1985).

3.2 Appui au projet de coopération technique : Centre régional d'études démographiques pour l'Afrique centrale

Produits :

- (i) Assistance technique : rapports aux Etats membres de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale sur l'élaboration d'une méthodologie des statistiques démographiques et sociales convenant à la sous-région concernée (un au quatrième trimestre de 1984, un autre au quatrième trimestre de 1985).
- (ii) Services fonctionnels nécessaires aux réunions intergouvernementales spéciales organisées par le Centre régional d'études démographiques dans le domaines des recensements démographiques et de l'état civil (une fois en 1984, une fois en 1985).

3.3. Service consultatif régional en matière de statistiques démographiques

- (i) Services consultatifs fournis sur demande aux Etats membres pour organiser, planifier et exécuter la série de recensements nationaux de la population et de l'habitation prévus pour les années 80; traiter et évaluer les données provenant des recensements, organiser des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et rassembler des statistiques démographiques (trois missions en 1984, trois en 1985);
- (ii) Rapport à la Conférence commune des planificateurs, des statisticiens et des démographes africains sur l'évaluation de la série de recensements des années 80 en Afrique (quatrième trimestre de 1985);
- (iii) Services fonctionnels nécessaires pour un stage de formation consacré à l'organisation de recensements dans les pays africains francophones (troisième trimestre de 1984);
- (iv) Services fonctionnels nécessaires pour un stage de formation sur l'emploi d'ensembles de programmes statistiques (deuxième trimestre de 1984).

3.4. Programme africain concernant la mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages

Produits :

- (i) Services consultatifs fournis sur demande aux Etats membres sur l'élaboration des documents relatifs au programme d'enquêtes et destinés aux pays qui ont besoin d'une assistance technique et financière dans le contexte du Programme mondial concernant la mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages à l'échelon national, l'organisation des enquêtes proprement dites, la formation et le renforcement du personnel nécessaire à la réalisation du programme d'enquêtes proprement dit (quatre missions en 1984, quatre en 1985);
- (ii) Services fonctionnels nécessaires pour le Groupe de travail intergouvernemental sur l'organisation, le contenu et la méthodologie des enquêtes sur les ménages (quatrième trimestre de 1985);

- (iii) Rapports au Groupe de travail intergouvernemental sur l'étude relative aux méthodes de collecte, de traitement, d'analyse et d'exploitation des données démographiques, économiques et sociales intégrées (quatrième trimestre de 1985) et sur les mesures à prendre pour mobiliser les ressources techniques et financières nécessaires à l'application des programmes nationaux d'enquêtes sur les ménages (quatrième trimestre de 1985).

RESSOURCES NECESSAIRES (AUX TAUX REVISES DE 1983)

Autres voyages autorisés du personnel

13.82. Les ressources prévues à ce titre (17 200 dollars) peuvent se répartir comme suit :

	Dollars
Sous-programme 1	4 200
Sous-programme 2	6 000
Sous-programme 3	7 000
Total	<u>17 200</u>

Imprimerie et reliure

13.83. Les ressources prévues à ce titre (58 200 dollars) concernent le programme de publications statistiques de la CEA et notamment l'Annuaire des statisticiens africains, la Bibliographie des publications statistiques en Afrique, le Bulletin de statistiques, les Statistiques du commerce extérieur, séries A, B et C, l'Annuaire statistique pour l'Afrique, les Indicateurs économiques africains et le Bulletin d'information statistique pour l'Afrique. Elles peuvent se répartir comme suit :

Eléments de programme

1.1. Activités générales de coordination et de développement	14 300
2.3. Statistiques du commerce extérieur	24 600
2.5. Autres statistiques économiques	19 300
Total	<u>58 200</u>

ANNEXE II

14. STATISTIQUES EN AFRIQUE

13.136 Les activités prévues au titre de ce programme pendant l'exercice biennal visent à remédier à l'absence d'infrastructures durables et efficaces dans de nombreux pays de la région, laquelle est à l'origine de disparités considérables entre les pays pour ce qui est de la fourniture d'informations statistiques à l'appui de la formulation des politiques, de la planification du développement, de la recherche et de l'administration. Le problème est devenu plus urgent compte tenu des objectifs énoncés dans le Plan d'action de Lagos en matière d'information.

13.137 Le programme se concentrera donc essentiellement sur la fourniture d'une assistance technique visant à établir des données statistiques, à appuyer la formation de statisticiens nationaux et à fournir des services consultatifs pour planifier et effectuer des recensements nationaux de la population et de l'habitation, pour exécuter des programmes intégrés d'enquêtes sur les ménages, pour mettre au point des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et améliorer ceux qui existent déjà et pour rassembler des statistiques de l'état civil. Les efforts seront également axés sur les domaines importants des statistiques de l'environnement (sécheresse et désertification). On mettra également l'accent sur la gestion d'un service d'information régional grâce à un nouvel élargissement de la base de données statistiques.

13.138 Les trois sous-programmes, les éléments de programme et les produits connexes sont décrits ci-après :

Sous-programme 1. Développement statistique

- a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 612 200 dollars (26,9 p. 100 du total prévu pour le programme).
- b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 22.62 à 22.65, compte tenu des modifications indiquées dans le document A/39/6 et Corr.1.
- c) Eléments de programme :

1.1 Activités générales de coordination et de développement

Produits :

- (i) Services fonctionnels nécessaires pour la quatrième session de la Conférence commune des planificateurs, des statisticiens et des démographes africains (premier trimestre de 1986);
- (ii) Services consultatifs fournis sur leur demande aux Etats membres, sur l'organisation des services de statistique (une mission en 1986 et une autre en 1987);

- (iii) Publications destinées à la vente : a) Annuaire des statisticiens africains (premier trimestre de 1986); b) Bibliographie des publications statistiques en Afrique (quatrième trimestre de 1987); et c) Bulletin de statistique (deux numéros en 1986 et deux autres en 1987);
- (iv) Rapports à la quatrième session de la Conférence commune des planificateurs, des statisticiens et des démographes africains : a) sur les activités statistiques (1984-1985) et le programme de travail dans le domaine des statistiques (1986-1991) (premier trimestre de 1986); et b) sur l'Association africaine de statistique (premier trimestre de 1986).

1.2 Constitution de bases de données statistiques

Produits :

- (i) Services consultatifs fournis sur leur demande aux Etats membres, sur la constitution et la gestion de bases nationales de données statistiques (une mission en 1986 et une autre en 1987);
- (ii) Publication technique destinée aux statisticiens et planificateurs gouvernementaux : sorties d'imprimante sur les données sociales, démographiques et économiques intégrées (une tous les trimestres en 1986 et 1987);
- (iii) Publication destinée à la vente : Annuaire des experts africains de traitement électronique des données (premier trimestre de 1986);
- (iv) Rapports à la quatrième session de la Conférence commune des planificateurs, des statisticiens et des démographes africains : a) sur l'examen des capacités nationales de traitement des données statistiques (premier trimestre de 1986); et b) sur la base de données statistiques de la CEA (premier trimestre de 1986);
- (v) Publications techniques et services fonctionnels nécessaires pour un séminaire de formation sur la constitution de bases de données statistiques à l'intention des statisticiens et planificateurs gouvernementaux francophones (quatre publications au deuxième trimestre de 1986 et un séminaire au premier trimestre de 1986);

- (vi) Publications techniques et services fonctionnels nécessaires pour un stage de formation sur l'emploi de progiciels pour le calcul statistique à l'intention des statisticiens et planificateurs gouvernementaux anglophones (deux publications au premier trimestre de 1987 et un stage au quatrième trimestre de 1987).

1.3 Programme de formation statistique pour l'Afrique

Produits :

- (i) Services consultatifs aux centres participants à l'application du Programme de formation statistique pour l'Afrique (une mission en 1986 et une autre en 1987);
- (ii) Services fonctionnels nécessaires pour la réunion biennale des directeurs des centres d'application du Programme de formation statistique pour l'Afrique (quatrième trimestre de 1987);
- (iii) Rapports à la quatrième session de la Conférence commune des planificateurs, des statisticiens et des démographes africains : a) sur un programme type de formation professionnelle dans le domaine de la statistique (premier trimestre de 1986); et b) sur le Programme de formation statistique pour l'Afrique (premier trimestre de 1986);
- (iv) Publications techniques : a) Nouvelles du Programme de formation statistique pour l'Afrique (deux numéros en 1986 et deux autres en 1987); b) Répertoire des centres d'application du Programme de formation statistique pour l'Afrique (deuxième trimestre de 1986); c) amélioration de la recherche dans les centres de formation (quatrième trimestre de 1987); d) impact sur la formation statistique des programmes types établis à l'usage des centres d'application du Programme de formation statistique pour l'Afrique et des bureaux de statistique (quatrième trimestre de 1987); et e) perfectionnement de l'organisation et du personnel statistiques depuis 1981 dans la région de l'Afrique (quatrième trimestre de 1987).

Sous-programme 2. Statistiques économiques

- a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 023 700 dollars (45,2 p. 100 du total prévu pour le programme).
- b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 22.66 à 22.70.
- c) Eléments de programme :

2.1 Comptabilité nationale, finances et prix

Produits :

- (i) Sorties d'imprimante a) sur la comptabilité nationale et les statistiques financières (deux en 1986 et deux autres en 1987); b) sur les coefficients déflateurs sectoriels courant pour les comptabilités nationales africaines (deux en 1986 et deux autres en 1987); c) sur les statistiques des prix (deux en 1986 et deux autres en 1987); d) sur les opérations extérieures (deux en 1986 et deux autres en 1987); et e) sur les statistiques du secteur public (deux en 1986 et deux autres en 1987);
- (ii) Publications techniques et services fonctionnels nécessaires pour un séminaire sur l'examen du système de comptabilité nationale à l'intention des statisticiens et des planificateurs gouvernementaux (trois publications et un séminaire au deuxième trimestre de 1986);
- (iii) Publications techniques et services fonctionnels nécessaires pour un groupe de travail sur la formation de capital et la comptabilité nationale en prix constants à l'intention des statisticiens et des planificateurs gouvernementaux (trois publications et un groupe de travail au troisième trimestre de 1987).

2.2 Programme de développement des compétences en matière de comptabilité nationale

Produits :

Services consultatifs fournis sur leur demande aux Etats membres: a) sur l'application du Système révisé de comptabilité nationale de l'Organisation des Nations Unies (trois missions en 1986 et trois autres en 1987) et b) sur l'amélioration des statistiques économiques de base, indispensable pour perfectionner le Système de comptabilité nationale (trois missions en 1986 et trois autres en 1987).

2.3 Statistiques du commerce extérieur

Produits :

- (i) Services consultatifs fournis sur leur demande aux Etats membres, pour améliorer les statistiques internationales du commerce eu égard à la couverture, à l'actualité et à la méthodologie (une mission en 1986 et une autre en 1987);

- (ii) Sorties d'imprimante sur les statistiques nationales du commerce extérieur (quatre en 1986 et quatre autres en 1987);
- (iii) Publications destinées à la vente : Statistiques africaines du commerce extérieur : a) série A : Courants commerciaux d'ensemble (quatrième trimestre de 1986 et quatrième trimestre de 1987); b) série C : tableaux récapitulatifs (quatrième trimestre de 1986 et quatrième trimestre de 1987).

2.4 Statistiques industrielles

Produits :

- (i) Services consultatifs fournis sur leur demande aux Etats membres pour l'application des recommandations internationales touchant les statistiques industrielles et l'amélioration de la couverture et de l'actualité de ces données (trois missions en 1986 et trois autres en 1987);
- (ii) Sorties d'imprimante sur les statistiques industrielles de caractère général et la production mensuelle de produits de base dans les industries extractives, le secteur manufacturier, l'électricité, le gaz et l'eau et notamment les bilans énergétiques (une en 1986 et une autre en 1987);
- (iii) Publications techniques et services fonctionnels nécessaires pour un groupe de travail sur les statistiques de l'énergie à l'intention des statisticiens et planificateurs gouvernementaux (trois publications et un groupe de travail en 1987).

2.5 Autres statistiques économiques **

Produits :

- (i) Sorties d'imprimante : a) sur les statistiques agricoles (deux en 1986 et deux autres en 1987); b) sur les statistiques des transports et des communications (deux en 1986 et deux autres en 1987); et c) sur les statistiques du tourisme (deux en 1986 et deux autres en 1987);
- (ii) Publication technique destinée aux statisticiens et planificateurs gouvernementaux : analyse des statistiques des transports et des communications (troisième trimestre de 1986);

** Non prioritaire

- (iii) Publications techniques et services fonctionnels nécessaires pour un groupe de travail sur les statistiques portuaires, à l'intention des statisticiens et des planificateurs gouvernementaux (trois publications et un groupe de travail au quatrième trimestre de 1987);
- (iv) Publications destinées à la vente : a) Annuaire statistique pour l'Afrique (quatrième trimestre de 1986 et quatrième trimestre de 1987); b) Indicateurs socio-économiques africains (quatrième trimestre de 1986 et quatrième trimestre de 1987); c) Bulletin d'information statistique pour l'Afrique (troisième trimestre de 1986 et troisième trimestre de 1987).

Sous-programme 3. Recensements et enquêtes

- a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 634 900 dollars (27,9 p. 100 du total prévu pour le programme).
- b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 22.71 à 22.75, compte tenu des modifications indiquées dans le document A/39/6.
- c) Eléments de programme :

3.1 Statistiques démographiques et sociales

Produits :

- (i) Services consultatifs fournis sur leur demande aux Etats membres, sur les statistiques démographiques et sociales (deux missions en 1986 et deux autres en 1987);
- (ii) Sorties d'imprimante sur les statistiques démographiques et sociales (deux en 1986 et deux autres en 1987);
- (iii) Publications techniques destinées aux statisticiens et planificateurs gouvernementaux : examen des données disponibles sur : a) les indicateurs concernant les femmes (premier trimestre de 1986); b) l'incidence de l'incapacité en Afrique (premier trimestre de 1987); et c) les jeunes en Afrique (troisième trimestre de 1987);

- (v) Rapports et services fonctionnels nécessaires au groupe de travail intergouvernemental sur les diverses méthodes possibles d'intégration des statistiques démographiques et sociales et des statistiques économiques connexes à la planification du développement en Afrique (trois rapports et une réunion au quatrième trimestre de 1986).

3.2 Appui au projet de coopération technique : Centre régional d'études démographiques pour l'Afrique centrale **

Produits :

- (i) Publication technique destinée aux statisticiens et planificateurs gouvernementaux des Etats membres de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale : élaboration d'une méthodologie des statistiques démographiques et sociales convenant à la sous-région (quatrième trimestre de 1987).
- (ii) Services fonctionnels nécessaires aux réunions spéciales organisées par le Centre régional d'études démographiques dans les domaines des recensements de la population et de l'enregistrement des faits d'état civil (quatrième trimestre de 1986 et quatrième trimestre de 1987).

3.3 Services consultatifs régionaux en matière de statistiques démographiques

Produits :

- (i) Services consultatifs fournis sur leur demande aux Etats membres, pour organiser, planifier et effectuer les recensements nationaux de la population et de l'habitation, traiter et évaluer les résultats des recensements, mettre en place des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et rassembler des statistiques de l'état civil (deux missions en 1986 et trois autres en 1987);
- (ii) Publications techniques destinées aux statisticiens et planificateurs gouvernementaux : a) sur les méthodes de recensement de la population et de l'habitation en Afrique et les problèmes rencontrés dans ce domaine (premier trimestre de 1986); et b) sur le traitement des données provenant des recensements, de l'enregistrement des faits d'état civil et des enquêtes par sondage (deuxième trimestre de 1987);

** Non prioritaire

- (iii) Rapports et services fonctionnels nécessaires au groupe de travail intergouvernemental sur les recommandations relatives à la série de recensements de la population et de l'habitation qui seront effectués en Afrique en 1990 (deux rapports et une réunion au troisième trimestre de 1986);
- (iv) Services fonctionnels nécessaires pour un stage de formation consacré à l'organisation de recensements dans les pays anglophones (quatrième trimestre de 1987).

3.4 Programme africain concernant la mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages *

Produits :

- (i) Services consultatifs fournis sur leur demande aux Etats membres pour : a) l'élaboration des documents relatifs aux programmes d'enquête et destinés aux pays qui ont besoin d'une assistance technique et financière dans le contexte du programme national concernant la mise en place des dispositifs d'enquête sur les ménages (une mission en 1986 et une autre en 1987); b) l'organisation des enquêtes proprement dites (une mission en 1986 et une autre en 1987); et c) la formation et le perfectionnement du personnel nécessaire à la réalisation de programmes d'enquête efficaces (une mission en 1986 et une en 1987);
- (ii) Publications techniques destinées aux statisticiens et planificateurs gouvernementaux sur : a) les méthodes de collecte de traitement, d'analyse et d'exploitation des données démographiques, sociales et économiques intégrées (quatrième trimestre de 1987); b) les mesures à prendre pour mobiliser les ressources techniques et financières nécessaires à l'application du programme national d'enquête sur les ménages (quatrième trimestre de 1987);
- (iii) Rapports et services fonctionnels nécessaires au groupe de travail intergouvernemental sur l'organisation, le contenu et la méthodologie des enquêtes sur les ménages (deux rapports et une réunion au quatrième trimestre de 1987).

3.5 Statistiques de l'environnement

Produits

- (i) Sorties d'imprimante sur les statistiques de l'environnement (deux en 1986 et deux autres en 1987);

* Priorité absolue.

- (ii) Publications techniques destinées aux statisticiens, planificateurs et décideurs gouvernementaux sur : a) l'adaptation des statistiques de l'environnement de l'ONU aux pays africains, compte tenu en particulier de leurs écosystèmes (quatrième trimestre de 1986); et b) les données nécessaires à l'établissement d'études sur la désertification et la sécheresse en Afrique (quatrième trimestre de 1987).

RESSOURCES NECESSAIRES (AUX TAUX REVISES DE 1985)

Postes permanents

13.139 On estime qu'il faudrait 312 mois de travail d'administrateurs et de fonctionnaires de rang supérieur pour exécuter le programme décrit ci-dessus, dont la totalité correspondrait à des postes inscrits au budget ordinaire. Ces mois de travail se répartiraient comme suit, par sous-programme :

Sous-programme	Mois de travail (postes permanents)
1. Développement statistique	84
2. Statistiques économiques	141
3. Recensements et enquêtes	<u>87</u>
Total	312

13.140 Les 312 mois de travail d'administrateurs devant être financés par prélèvement sur le budget ordinaire seraient obtenus grâce aux postes existants (288 mois de travail) et à la création d'un nouveau poste permanent (24 mois de travail).

Nouveau poste

13.141 Un nouveau poste de statisticien de l'environnement de la classe P-4 est demandé pour l'exercice biennal 1986-1987. La dégradation de l'environnement et ses conséquences, telles que la désertification et la sécheresse, sont l'un des graves problèmes dont souffre le continent africain. A ses deuxième et troisième sessions, la Conférence commune des planificateurs, des statisticiens et des démographes africains a examiné cette question et a demandé au secrétariat de la CEA d'entreprendre des activités dans le domaine des statistiques de l'environnement. A sa neuvième session, la Conférence des ministres de la CEA a étudié le double problème de la désertification et de la sécheresse. Une nouvelle activité (élément de programme 3.5, statistiques de l'environnement), a donc été inscrite au programme de travail.

13.142 Le titulaire de ce nouveau poste serait chargé de constituer une base de données sur les statistiques de l'environnement, et tout particulièrement sur les domaines ayant trait à la désertification et à la sécheresse en Afrique. Il serait également chargé d'entreprendre des travaux de recherche et des études méthodologiques sur les statistiques de l'environnement afin de disposer de données plus utiles pour l'analyse et la solution des problèmes environnementaux.

Frais de voyage du personnel envoyé en mission

13.143 Les ressources prévues à cette rubrique (18 600 dollars) sont destinées aux fins suivantes :

<u>Sous programmes</u>	<u>Description des tâches</u>	<u>Dollars</u>
1	Examiner en consultation avec des hauts fonctionnaires nationaux l'organisation et la coordination des services nationaux de statistique et la constitution de bases nationales de données statistiques informatisées.....	9 900
2	Examiner avec de hauts fonctionnaires nationaux les moyens d'améliorer la couverture, la qualité, l'actualité et la diffusion des statistiques du commerce international et des statistiques industrielles.....	5 800
3	Procéder à des échanges de vues avec de hauts fonctionnaires nationaux au sujet de l'élaboration de documents relatifs aux programmes d'enquête.....	2 900
Total		18 600

Imprimerie et reliure

13.144 Les ressources prévues au titre des travaux d'imprimerie à l'extérieur (18 100 dollars) font apparaître une réduction de 49 200 dollars, étant donné qu'un nombre croissant de documents seront reproduits par les services internes de reproduction. On prévoit que la publication Statistiques africaines du commerce extérieur, série A, devrait être publiée à l'extérieur à l'aide des ressources prévues à la présente rubrique.

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 1988-1989

Sous-programme 1 : développement statistique

1.1 Aspects généraux de la coordination et du développement

Produits finals

- i) Service fonctionnel de la cinquième session de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains (premier trimestre de 1988);
- ii) Services consultatifs aux Etats membres, à leur demande, pour les aider à organiser leurs services statistiques (une mission en 1988, une mission en 1989);
- iii) Publications : a) Annuaire des statisticiens africains (premier trimestre de 1988); b) Bibliographie des publications statistiques en Afrique (quatrième trimestre de 1989); c) Bulletin de statistique (deux numéros en 1988 et deux autres en 1989);
- iv) Rapport à la cinquième session de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains sur: a) les activités en matière de statistiques (1986-1987) et le programme de travail en ce domaine (1988-1990) (premier trimestre de 1988); b) l'évaluation des problèmes et priorités en matière de statistiques en Afrique (premier trimestre de 1988).

1.2 Développement de la base de données statistiques

Produits finals

- i) Services consultatifs aux Etats membres, à leur demande, pour les aider à mettre en place et entretenir les bases de données statistiques nationales (une mission en 1988, une mission en 1989);
- ii) Publication d'imprimés sur les données sociales, démographiques et économiques intégrées (un imprimé en 1988, un imprimé en 1989);
- iii) Publication de l'Annuaire des centres de traitement électronique des données et des experts africains en ce domaine (un au premier trimestre de 1988);
- iv) Publications techniques et service fonctionnel du séminaire sur l'utilisation de progiciels statistiques à l'intention des statisticiens et planificateurs des services nationaux des pays africains francophones (deux publications, premier trimestre de 1988; un séminaire, dernier trimestre de 1988);
- v) Publication technique sur le calcul de statistiques à l'aide de micro-ordinateurs, à l'intention de statisticiens et planificateurs des services nationaux (deuxième trimestre de 1989).

1.3 Programme de formation statistique pour l'Afrique

Produits finals

- i) Services consultatifs à ceux des centres du Programme de formation statistique pour l'Afrique qui auraient à faire face à des difficultés (une mission en 1988, une mission en 1989);
- ii) Etablissement de rapports techniques et service fonctionnel de la réunion biennale des directeurs des centres du PFSA (4 rapports, une réunion, quatrième trimestre de 1989);
- iii) Publications techniques : a) STPA News (Nouvelles du Programme de formation statistique pour l'Afrique) (deux numéros en 1988 et deux numéros en 1989); b) Répertoire des centres du Programme de formation statistique pour l'Afrique et des centres associés (deuxième trimestre de 1989); c) Répertoire des centres ne participant pas au PFSA (deuxième trimestre de 1989).

Sous-programme 2 : Statistiques économiques

2.1 Comptabilité nationale, finances publiques et prix

Produits finals

- i) Imprimés sur : a) les statistiques relatives à la comptabilité nationale et aux finances publiques (deux en 1988; deux en 1989); b) les déflateurs sectoriels actuels de la comptabilité nationale des pays africains (deux en 1988; deux en 1989); c) les statistiques des prix (deux en 1988; deux en 1989); d) les opérations extérieures (un en 1988; un en 1989); e) les statistiques du secteur public (un en 1988; un en 1989);
- ii) Elaboration de rapports techniques et service fonctionnel pour un groupe de travail sur l'amélioration des statistiques de base nécessaires à la planification (trois rapports et un groupe de travail, troisième trimestre de 1989);
- iii) Publications techniques à l'intention des statisticiens et planificateurs des services nationaux sur : a) l'examen des statistiques sur les jeunes et les femmes dans les secteurs agricoles et la distribution (troisième trimestre de 1989); b) une étude méthodologique sur l'amélioration des statistiques des prix à la production agricole (deuxième trimestre de 1989).

2.2 Programme concernant la mise en place de services de comptabilité nationale

Produits finals

Services consultatifs aux Etats membres, à leur demande, pour les aider : a) à appliquer le Système révisé de comptabilité nationale de l'Organisation des Nations Unies (trois missions en 1988; trois missions en 1989); b) à améliorer les statistiques économiques de base indispensables au perfectionnement de la comptabilité nationale (trois missions en 1988; trois autres en 1989).

2.3 Statistiques du commerce extérieur

Produits finals

- i) Assistance aux Etats membres, à leur demande, en ce qui concerne l'amélioration de la couverture, de l'organisation et de la méthodologie des statistiques du commerce international (une mission en 1988; une mission en 1989);
- ii) Imprimés sur les statistiques du commerce international (un en 1988, un en 1989);
- iii) Publications : Statistiques africaines du commerce extérieur: a) Série A: Direction des échanges (un numéro au dernier trimestre de 1988 et un autre au dernier trimestre de 1989); b) Série C: Tableaux récapitulatifs (un numéro au dernier trimestre de 1988 et un autre au dernier trimestre de 1989).

2.4 Statistiques industrielles

Produits finals

- i) Services consultatifs aux Etats membres, à leur demande, pour les aider à appliquer les recommandations internationales sur les statistiques industrielles et à améliorer le champ et le caractère actuel de ces données (deux missions en 1988; deux autres en 1989);
- ii) Imprimés sur les statistiques industrielles générales et sur la production en ce qui concerne le secteur minier, les produits manufacturés, l'électricité, le gaz et l'eau, y compris les bilans énergétiques (un en 1988; un en 1989);
- iii) Rapports techniques et service fonctionnel de la réunion d'un groupe de travail sur l'amélioration des données relatives à la petite industrie et aux entreprises familiales (quatre rapports et un groupe de travail, troisième trimestre de 1989);
- iv) Rapport à la cinquième session de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains sur les statistiques concernant les sources d'énergie nouvelles et renouvelables (premier trimestre de 1988).

2.5 Autres statistiques économiques

Produits finals

- i) Imprimés sur : a) les statistiques agricoles (deux en 1988; deux en 1989); b) les transports et les communications (deux en 1988; deux en 1989); c) le tourisme (un en 1988; un en 1989);
 - ii) Publication technique à l'intention des statisticiens et planificateurs des services nationaux : statistiques des transports routiers (deuxième trimestre de 1988);
-

- iii) Publications destinées à la vente : a) Annuaire statistique de l'Afrique (dernier trimestre de 1988; dernier trimestre de 1989); b) Indicateurs économiques africains (dernier trimestre de 1988; dernier trimestre de 1989); c) Bulletin d'information statistique pour l'Afrique (troisième trimestre de 1988; troisième trimestre de 1989).

Sous-programme 3 : Recensements et enquêtes

3.1 Statistiques démographiques et sociales

Produits finals

- i) Services consultatifs aux Etats membres, à leur demande, dans le domaine des statistiques démographiques et sociales (deux missions en 1988; deux missions en 1989);
- ii) Imprimés sur les statistiques démographiques et sociales (deux en 1988; deux en 1989);
- iii) Elaboration d'un rapport et service fonctionnel de la réunion du groupe de travail intergouvernemental sur les statistiques de la migration (trois rapports et une réunion, dernier trimestre de 1988);
- iv) Publications techniques à l'intention des statisticiens et planificateurs des services nationaux sur :
- a. Les registres d'état civil en Afrique et autres sources plus classiques des statistiques démographiques (deuxième trimestre de 1988);
- b. Les indicateurs socio-économiques sur les femmes et les jeunes découlant des données recueillies dans le cadre des enquêtes sur les ménages et d'autres sources (troisième trimestre de 1989).

3.2 Appui au projet d'une coopération technique avec l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC)

Produits finals

- i) Publication technique à l'intention des statisticiens, démographes et planificateurs des services nationaux des Etats membres de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale sur les méthodes et les problèmes en matière de traitement des données pour la série de recensements et d'enquêtes sur les ménages de 1990 (deuxième trimestre de 1988);
- ii) Service fonctionnel de réunions spéciales organisées par le secrétariat de l'UDEAC en matière de statistiques démographiques et sociales (une réunion au deuxième trimestre de 1989).

3.3 Services consultatifs au niveau régional dans le domaine des statistiques démographiques

Produits finals

- i) Services consultatifs aux Etats membres, à leur demande, pour les aider à organiser, à planifier et à réaliser des recensements nationaux de la population et de l'habitat et à mettre au point des systèmes d'enregistrement de l'état civil et de rassemblement de statistiques de l'état civil (deux missions en 1988 et deux missions en 1989);
- ii) Publication technique à l'intention des statisticiens et planificateurs des services nationaux sur l'enregistrement de la population nomade (troisième trimestre de 1988);
- iii) Rapports et service fonctionnel pour la réunion du groupe de travail intergouvernemental sur le traitement des données recueillies lors des recensements, de l'enregistrement de l'état civil et des enquêtes par sondage (trois rapports et un groupe de travail, troisième trimestre de 1989).

3.4 Programme africain concernant la mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages (PADEM)

Produits finals

- i) Services consultatifs aux Etats membres, à leur demande, pour les aider à préparer les documents de programme d'enquêtes, à mettre en place des opérations d'enquête et à former et perfectionner le personnel nécessaire à l'établissement des programmes d'enquêtes (deux missions en 1988; deux missions en 1989);
- ii) Publication technique à l'intention des statisticiens et planificateurs des services nationaux sur l'expérience pratique des pays africains en matière d'analyse et d'application des données ressortant des enquêtes sur les ménages (troisième trimestre de 1989);
- iii) Rapports et service fonctionnel pour la réunion du groupe de travail intergouvernemental sur les enquêtes sur les ménages (trois rapports et un groupe de travail, dernier trimestre de 1989).

3.5 Statistiques de l'environnement

Produits finals

- i) Imprimés sur les statistiques de l'environnement (deux en 1988; deux en 1989);
- ii) Publications techniques et service fonctionnel pour l'atelier de travail sur les statistiques de l'environnement à l'intention de participants de pays d'expression anglaise (trois publications, un atelier de travail, deuxième trimestre de 1988);
- iii) Rapports techniques et service fonctionnel pour l'atelier de travail sur les statistiques de l'environnement à l'intention de participants de pays d'expression française (trois publications, un atelier de travail, deuxième trimestre de 1989).

LISTE DES ADMINISTRATEURS EN POSTE A LA DIVISION DE LA STATISTIQUE
DE LA CEA AU PREMIER JANVIER 1986

Bureau du Chef de la Division

Chef de la Division	M. K.T. de Graft-Johnson
Chef du Groupe des statistiques de l'environnement	Poste vacant

Services consultatifs pour les recen-
sements et les enquêtes

Chef de Section	M. Andrianasolo
-----------------	-----------------

SERVICES CONSULTATIFS REGIONAUX POUR LES STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES
(SCRSD)

Conseiller technique en chef	M. E.A. Colecraft
Conseiller régional (traitement des données)	M. J. Marc Hie ^{a/}
Conseiller régional (établissement des cartes de recensements)	Vacant ^{b/}
Conseiller régional (établissement des cartes de recensements)	M. O. Bocoum
Conseiller régional (Statistiques démographiques)	M. Hamady Sow
Conseiller régional (Etat civil)	M. A. Karim Diop

PROGRAMME AFRICAIN CONCERNANT LA MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS
D'ENQUETE SUR LES MENAGES

Spécialiste des enquêtes sur les ménages	M. J. Bielecki
---	----------------

^{a/} Poste vacant pendant 3 mois en 1985.
^{b/} Poste vacant depuis le 1er octobre 1985.

Section des statistiques économiques générales

Chef de Section	M. A. Cummings-Palmer
Conseiller régional (Comptabilité nationale)	M. T.C. Jones ^{c/}
Statisticien (comptabilité nationale)	Poste vacant ^{d/}
Statisticien (statistiques industrielles et de distribution)	M. A. Amelewonou
Statisticien (comptabilité nationale)	Poste vacant ^{e/}
Statisticien adjoint (prix)	M. S. Kristiansen ^{f/}

Section des statistiques relatives
au commerce international et aux
questions connexes

Chef de Section	M. M. Fall
Statisticien (commerce)	M. Dogbe Kouassi
Statisticien adjoint (banque de données)	M. Zewdie Gebeyehu ^{g/}

Section des statistiques démographiques
et sociales

Chef de Section	M. R. Rakotobe
Statisticien	M. T. Makannah

Programme de formation statistique
pour l'Afrique

Conseiller chargé de la formation	H.K. Bockor
Conseiller chargé de la formation	M. E. F. Ching'anda

^{c/} Poste vacant pendant 12 mois en 1984-1985.
^{d/} Poste vacant depuis le 1er juin 1984.
^{e/} Poste vacant depuis le 1er janvier 1985.
^{f/} Poste vacant pendant 18 mois, 1984-1985.
^{g/} Poste vacant pendant 5 mois en 1984-1985.